

Parc de la Brunetterie : son devenir se dessine !

La démolition du château et la restauration du parc, le domaine de la Brunetterie dessine son devenir en cette année 2017.

Trois étudiantes de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles (ENSAV) accompagnées de deux enseignants ont étudié le parc de la Brunetterie conçu par Édouard André au XIX^e siècle. Les 5 hectares de bosquets, pièces d'eau et fabriques ont été passés au peigne fin. « *Au niveau des arbres, de beaux sujets demeurent. Je reconnais le travail d'Édouard André sur l'eau. La nécessité de faire revivre ce parc composé il y a 130 ans est évidente* », confiait à Orgeval Passion Commune en janvier 2016 Stéphanie de Courtois, professeur de l'ENSAV et co-auteure avec F. André du livre « *Édouard André, un paysagiste botaniste sur les chemins du monde* ».

Fin de l'année 2016, cette étude a été finalisée et présentée aux élus d'Orgeval afin de mettre en place certaines actions. Le travail de ces étudiantes a fait apparaître que l'écoulement des eaux constitue l'un

des problèmes majeurs de cet espace. En effet, sur la droite du parc existe une zone particulièrement humide. Là où se trouve le bassin coexistent plusieurs sources dont l'origine de certaines n'a pu être identifiée. Par ailleurs, dans le plan originel d'Édouard André, un deuxième bassin était prévu en contre-bas du premier. L'étude de l'école d'architecture suppose que celui-ci devait recevoir les écoulements. Pourquoi ce bassin n'a pas été construit ? Cette question demeure sans réponse. Certitude, la pente entraîne les écoulements vers la rue du Colombet et les infiltrations sont d'importance.

L'esprit d'Édouard André à conserver

Dans un premier temps, la Municipalité souhaite régler ce problème d'écoulement pour ensuite engager des travaux d'élargissement de la rue du Colombet, supprimer les infiltrations d'eau et aménager de



nouveau cette zone du parc, voire y placer des planches à la mode de la plage de Deauville. Pour cela, une étude hydraulique sera lancée très prochainement.

Par ailleurs, avant d'imaginer le réaménagement du parc, il est nécessaire d'identifier les arbres remarquables existants pour les préserver, les remettre en valeur et commencer le nettoyage-débroussaillage des différentes zones couvertes par certaines essences invasives. C'est seulement après ces indispensables actions qu'il sera possible de travailler sur les cheminements



Un événement culturel pour marquer la renaissance de la Brunetterie

Le château de la Brunetterie, bâtisse ne possédant plus que son lustre d'antan, sera démoli en 2017, la date exacte restant à finaliser. Faute de pouvoir retrouver son image d'antan, cette bâtisse disparaîtra et laissera place à un kiosque au cœur d'un parc ouvert aux Orgevalais, pour une bucolique promenade.

Cette démolition tient pour la Municipalité d'une renaissance. Elle a décidé en accord avec l'association « Les Amis du domaine de la Brunetterie » présidée par Georges Barthe qu'un événement culturel serait organisé sur le site pour marquer cette étape importante.

< La vétusteté du bâtiment impose la démolition



en fonction des nouveaux usages, du fleurissement, du mobilier urbain à placer... Pour cela, la Municipalité souhaite qu'un paysagiste professionnel travaille sur le réaménagement du parc en s'inspirant et s'inspirant d'Édouard André. Un architecte du patrimoine sera, quant à lui, chargé de réaliser un diagnostic en vue de restaurer les façades extérieures et les toitures des communs. Le but étant de leur redonner leur apparence originale du XIX^e siècle.



Les étudiantes ont étudié les essences des arbres du parc

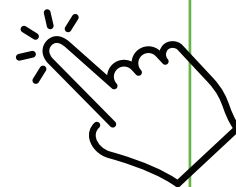
Le parc de la Brunetterie se dévoile

Prendre le temps d'arrêter le temps, de suspendre des opérations envisagées pour regarder le parc de la Brunetterie sans complaisance mais avec en ligne de mire le bonheur des promeneurs et des passants, la valorisation d'un patrimoine et une réflexion sur l'avenir de la commune et de ses espaces publics, voilà des sujets que nous évoquerons dans notre prochaine parution.

Pour les passionnés de ce parc, ils sont nombreux, l'étude complète des 3 étudiantes est en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville.



Association patrimoniale de la Plaine de Versailles : faites un don !



L'association patrimoniale de la Plaine de Versailles est reconnue d'intérêt général ! Elle rassemble élus, agriculteurs, associations, entreprises et habitants, tous attachés à l'environnement exceptionnel de la Plaine de Versailles. C'est un lieu de rencontre en vue de faire des propositions pour le développement durable de la Plaine.



L'association informe le public sur les agriculteurs de la Plaine en l'informant sur :

- Points de vente à la ferme (carte des producteurs).
- Visites de ferme pour les enfants.
- Animations locales (Printemps et Automne de la Plaine...).

Les 26 communes de la plaine ont signé en 2014 une charte paysagère visant à valoriser notre poumon vert.

Les agriculteurs échangent et travaillent avec les organismes de recherche pour une agriculture plus respectueuse des sols, de la biodiversité, de l'eau.

Les habitants et associations font découvrir le patrimoine, les chemins de randonnée, la faune et la flore...

Un don à cette association donne droit à des avantages fiscaux : 66 % de l'impôt sur le revenu, 75 % de l'ISF et 60 % de l'impôt sur les sociétés.

Chèque à l'ordre de l'APPVPA, à envoyer à APPVPA, Maison de la Plaine, 33 ter, rue des Petits-Prés - 78810 Feucherolles, ou don en ligne sur plainedeversailles.fr.

Contact : Valérie Gillette. Tél. : 01 34 59 33 31 ou gestionplainedeversailles@yahoo.fr